

## LE COÛT DU STOCKAGE

Courant janvier, la ministre de l'écologie a annoncé le coût retenu par le gouvernement pour le projet de stockage : 25 milliards d'€ pour sa construction et son exploitation sur 140 à 150 ans.

Il s'agit d'un arbitrage entre le coût estimé d'une part par l'ANDRA (33 milliards) et d'autre part par les producteurs de déchets, principalement EDF et Areva (20 milliards).

Ce chiffre est très certainement appelé à évoluer (pour l'ASN, le coût proposé par l'ANDRA est probablement sous-évalué), mais quel qu'il soit au final, pour le Clis, il ne saurait être question de le diminuer au détriment de la sûreté d'un éventuel stockage.

Voici le lien vers le site du Ministère de l'Ecologie, où ont été mis en ligne le dossier de chiffrage des coûts réalisés par l'ANDRA, l'avis de l'ASN et les observations des producteurs des déchets sur ce dossier.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-processus-d-evaluation-du-cout.html>

Ainsi que le lien sur le site du Clis en page accueil.

[www.clis-bure.com](http://www.clis-bure.com)

## NOUVEAU BUREAU DU CLIS



De droite à gauche : Denis STOLF, Président  
Jean-Michel FEUILLET, Vice-président  
Bertrand OLLIVIER, trésorier du Clis

Par arrêté conjoint du 31 août 2015 des Présidents des Conseils départementaux de Meuse et de Haute-Marne, **Denis STOLF** a été désigné **Président du Clis**, en remplacement de Jean-Louis CANOVA.

Les conseils départementaux ont désigné suite aux élections de mars 2015, leurs représentants au Clis :

- pour la **Haute-Marne** : Mmes **Astrid HUGUENIN, Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Fabienne SCHOLLHAMMER** (\*) et MM. **Jean-Michel FEUILLET** (\*) et **Bertrand OLLIVIER** (\*).
- pour la **Meuse** : Mmes **Dominique AARNINK-GEMINEL, Danielle COMBE** (\*), **Isabelle JOCHYMSKI** et MM. **Gérard ABBAS** (\*) et **Daniel RUHLAND** (\*).

(\*) Membres du Conseil d'administration

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 23 novembre 2015, **Jean-Michel FEUILLET** a été élu Vice-président et **Bertrand OLLIVIER** trésorier.

## LA SANTÉ EN QUESTIONS

### Edito



Le 26 janvier dernier, un accident mortel est survenu dans le laboratoire : un employé d'Eiffage est décédé alors qu'il procédait avec deux collègues à des opérations de confortement du fond de galerie (boulonnage) après creusement. Une importante masse de roche s'est détachée du front de taille et s'est effondrée sur lui.

Je tiens à exprimer au nom de tous les membres du Clis, ma profonde sympathie à la famille et aux proches de la victime.

A l'heure actuelle, une enquête judiciaire est en cours, un expert géologue a été désigné, et une inspection du Conseil général de l'environnement et du développement durable est prévue. Quant aux travaux de creusement dans le laboratoire, ils sont suspendus.

Il est évidemment indispensable de connaître les causes de cet accident et le CLIS suivra avec attention les suites de l'enquête.

Mais il est surtout primordial qu'un tel événement, quelles qu'en soient les causes, ne se reproduise plus.

**Denis STOLF**  
Président du CLIS

### COLLOQUE "SANTÉ ET SITES INDUSTRIELS SENSIBLES"

En partenariat avec la Conférence de territoire de santé de la Meuse, et avec le soutien financier de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, le CLIS organise mardi 14 juin 2016 un colloque sur le thème « Santé et sites industriels sensibles ». Ce colloque devrait permettre d'avancer sur la réalisation d'un état de référence sanitaire avant toute installation d'un stockage, si celui-ci devait être autorisé.

Ouvert au public et à la presse, il abordera successivement, sous la forme de tables rondes, les sujets suivants :

- l'état des lieux de l'industrie en Meuse et en Haute-Marne, la réglementation applicable, et son éventuelle évolution (aspects juridiques),
- les enjeux et les modalités de mise en œuvre d'un état de référence sanitaire,
- les retours d'expérience.

Parmi les intervenants pressentis, des parlementaires, des représentants de la Commission et du Parlement européen, du ministère de la santé, de l'Institut National de Veille Sanitaire, de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, des médecins généralistes et des épidémiologistes, des représentants de l'industrie, des usagers...

Ce colloque se déroulera sur la journée dans les locaux de l'Adapei (Institut Médico-éducatif) à Vassincourt (Meuse).

### BULLETIN D'ABONNEMENT GRATUIT À LA LETTRE DU CLIS À :

CLIS – Le Lavoir – Rue des Ormes – 55290 BURE ou par email : [clis.bure@orange.fr](mailto:clis.bure@orange.fr)

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse postale : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
E-mail : .....

Je souhaite recevoir la lettre du CLIS : Version papier  Version informatique (e-mail)

La lettre du CLIS est également disponible sur le site internet [www.clis-bure.com](http://www.clis-bure.com)

### BON DE COMMANDE GRATUIT DU DVD DU CLIS " Escale à Bure "

CLIS – Le Lavoir – Rue des Ormes – 55290 BURE  
ou par email : [clis.bure@orange.fr](mailto:clis.bure@orange.fr)

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse postale : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....

Publication du Clis Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure  
Le Lavoir – Rue des Ormes – 55290 BURE  
Tél. 03 29 75 98 54

Directeur de la publication : M. Denis STOLF  
ISSN n° 1969-4822  
Crédit photos : CLIS - ANDRA  
Conception et réalisation : CLIS/BILLIOTTE & CO  
Impression : imprimerie du Barrois - Imprimé sur papier 100 % recyclé  
Tirage : 161 000 exemplaires

### Contacts

• 18 avenue Gambetta - 55000 Bar-le-Duc  
Tél. 03 29 75 92 36 - e-mail : [clis.bure@orange.fr](mailto:clis.bure@orange.fr)

• Le Lavoir - Rue des Ormes - 55290 Bure  
Tél. 03 29 75 98 54 - e-mail : [sjeanditpanel@clis-bure.com](mailto:sjeanditpanel@clis-bure.com)  
Permanence : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h

[www.clis-bure.com](http://www.clis-bure.com)



**Cette année 2016 sera marquée par la remise par l'ANDRA de plusieurs documents : dossier d'options de sûreté (DOS), dossier d'options de récupérabilité, programme directeur d'exploitation. La loi sur les conditions de la réversibilité du stockage devrait également être adoptée. Un petit retour en arrière s'impose avant d'envisager les échéances futures.**



Plénière du 19 juin 2008

**2005** Dossier ANDRA Argile 2005 sur la faisabilité d'un stockage souterrain. Débat public national sur la gestion des matières et déchets radioactifs faisant notamment ressortir la demande de recherches sur l'entreposage de longue durée comme alternative au stockage.

**2006** Loi relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Elle retient le stockage géologique comme solution de référence et établit un calendrier indicatif prévoyant le cas échéant la mise en service du stockage au plus tôt en 2025.

**2009** Détermination de la ZIRA (Zone d'Intérêt pour une Reconnaissance Approfondie) où pourraient être implantées les installations de stockage et Dossier ANDRA Argile 2009.

**2013** Débat public national sur le projet de stockage souterrain. L'une des principales conclusions est qu'il est nécessaire d'avoir une phase pilote avant toute autorisation.

**2016** Dépôt d'une proposition de loi sur la réversibilité.

**1991** Loi "Bataille" relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs. Elle prévoit 15 ans de recherche sur trois axes : séparation-transmutation, stockage géologique (avec études préalables en laboratoires souterrains), conditionnement et entreposage.

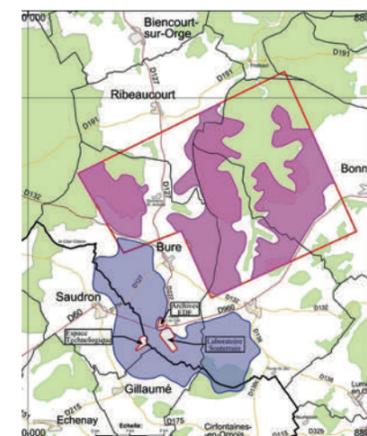
**1994** 4 départements sont retenus pour des recherches préliminaires en vue de l'implantation d'un laboratoire (Gard, Vienne, Meuse et Haute-Marne, bientôt réunis en un site unique).

**1998** Choix du site de Meuse/Haute-Marne pour l'implantation du laboratoire.

**1999** Création du CLIS et décret d'autorisation d'installation et d'exploitation du laboratoire de Bure.

**2004** Creusement des premières galeries du laboratoire et début des expérimentations au fond.

## L'implantation des installations de surface



- Pour la zone d'accueil la réception pour la réception, le contrôle et la préparation des colis de déchets, environ 280 ha à la fin de l'exploitation de Cigéo, une implantation à proximité directe des installations du CMHM.
- Pour la zone de soutien aux travaux souterrains, nécessairement à l'aplomb du stockage, environ 300 ha à la fin de l'exploitation de Cigéo, une implantation plutôt centrale au sein de la ZIRA.
- Une logique foncière basée sur l'échange, néanmoins une demande de déclaration d'utilité publique est à prévoir.

© Andra DICO0115-0234 Ce document est la propriété de l'Andra. Il ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation expresse et préalable.

Assemblée générale du 1 juin 2015 et Conseil d'administration du 6 juillet 2015

**A partir de 2018 (?)** Dépôt par l'ANDRA d'une demande d'autorisation de construction du stockage. Instruction de la demande, avec avis de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de la Commission nationale d'évaluation, des collectivités locales, enquête publique... A l'issue de cette procédure, le stockage pourrait être autorisé, soit par un décret (loi de 2006), soit par une loi (proposition de loi 2016).

Cet historique du projet de stockage ne fait pas état des mobilisations qu'il provoque depuis son origine auprès de certains habitants, d'élus et d'experts indépendants. De nombreux questionnements (concertation insuffisante, risques industriels, impact environnemental, dévalorisation du territoire, transports, mémoire du site...) sont régulièrement exposés par des acteurs locaux, et notamment les associations qui s'opposent à ce projet.

**Ces documents font partie du diaporama présenté par l'Andra lors du Conseil d'administration du Clis le 23 novembre 2015 : « Projet Cigéo – Point d'étape et échéance à venir ».**



## Les travaux de la commission "Risques"

Depuis sa création l'année dernière, la commission "Risques" s'est réunie à 3 reprises (en novembre, décembre et février). Après avoir listé l'ensemble des risques pendant la construction et l'exploitation de l'éventuel stockage, puis à plus long terme après fermeture, les membres de la commission ont identifié 4 thèmes à traiter prioritairement (d'autres, comme par exemple la zone d'endommagement liée au creusement et les scellements, seront abordés ultérieurement) :

- les transports de colis (route et rail) : ce thème fait l'objet d'un séminaire dans le cadre de la démarche conjointe CLIS/ANCCLI/IRSN
  - les rejets radioactifs et gazeux, en surface et au fond
  - les risques d'incendie et d'explosion
  - la question de l'eau, en cours d'exploitation et après fermeture.

Ces trois derniers thèmes sont analysés au regard des documents ANDRA sur la sûreté (notamment le DOS) et les observations et recommandations de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire. Selon les cas, des auditions ou des expertises complémentaires seront demandées.

Visite Cadarache du 28 au 30 juin 2015 et Syndièse le 5 mai 2015

